

Diffusion immédiate

Évaluation de la performance

Le CSBE lance un projet sur les grands repères du système de santé et de services sociaux

Québec, le 1^{er} novembre 2023. — Le Commissaire à la santé et au bien-être (CSBE) amorce un chantier de travail visant à définir de « grands repères », des indicateurs clés destinés à évaluer la performance du système de santé et des services sociaux au Québec, en mettant l'accent sur la valeur pour les usagers.

L'approche « grand repères » en évaluation de la performance des systèmes de santé est une méthode d'analyse qui simplifie la compréhension des données complexes liées à la performance d'un système de santé.

Selon cette perspective, un système de mesure de la performance axé sur la valeur amène à concentrer son analyse sur un sous-ensemble de dimensions de la performance, soit celles qui sont les plus valorisées par les usagers et la population. Cette approche permet de se restreindre à un nombre minimal d'indicateurs pour tout de même rendre compte de la performance axée sur la valeur d'un système complexe. Pour soutenir le choix des grands repères, le CSBE procède à la réalisation :

- De revues de littérature sur le développement de systèmes de mesures axés sur la valeur et les indicateurs pertinents pour bien la mesurer;
- De groupes de discussion auprès d'usagers et de citoyens, afin d'identifier les attentes et priorités des usagers et de la population.
- De groupes de discussion auprès de professionnels de la santé et de médecins afin d'identifier les attentes et priorités des patients qu'ils côtoient.
- D'un sondage populationnel pour identifier et ordonnancer les priorités pour les usagers et la population à l'égard de notre système de santé. Les informations recueillies aux étapes précédentes serviront à construire le questionnaire de ce sondage.
- D'une consultation auprès de parties prenantes pour compléter l'identification et l'ordonnancement des priorités pour les usagers et la population.

Cette méthodologie permettra entre autres au CSBE d'évaluer dans quelle mesure les attentes énoncées par les différents groupes de population sont satisfaites par le système de santé et de services sociaux québécois. À l'aide de données fiables et de visualisations claires issues de l'approche « grands repères », le CSBE sera également à même d'identifier les zones nécessitant une attention particulière.

En fin de parcours, un outil web interactif permettant de visualiser les différents indicateurs retenus sera développé. Cet outil aura pour objectif de rendre l'information utile sur la performance axée sur la valeur du système de santé et de services sociaux du Québec facilement accessible pour les acteurs de la gouvernance concernés et pour le grand public.

Citation :

« Pour améliorer la performance du système de santé et de services sociaux québécois, nous croyons qu'il faut focaliser notre attention sur la vision espérée du système. En axant notre évaluation sur les besoins de la population, nous serons en mesure de mieux répondre à ceux-ci. Le projet « grands repères » s'inscrit dans cette approche. Il permettra de soutenir la pérennité de notre système de santé public en fournissant un outil efficace pour évaluer sa performance et communiquer les résultats qui en découlent. »

Joanne Castonguay, commissaire à la santé et au bien-être

Faits saillants :

- Le CSBE définit un système de santé performant axé sur la valeur comme suit : un système qui offre des soins et services conçus et organisés de manière à maximiser les dimensions de la performance qui comptent pour les personnes, en conformité avec les valeurs de la population et en considération des ressources consenties.
- La définition de la performance, pour le CSBE, est la suivante : jugement élaboré sur la base d'une évaluation de la manière par laquelle un système ou une organisation accomplit sa mission en fonction d'un ensemble de critères.

Le Commissaire à la santé et au bien-être

Le Commissaire à la santé et au bien-être est responsable d'apprécier les résultats atteints par le système de santé et de services sociaux et de fournir à la population les éléments nécessaires à une compréhension globale des actions entreprises par le gouvernement eu égard aux grands enjeux dans le domaine de la santé et des services sociaux.

– 30 –

Le Commissaire à la santé et au bien-être sur les réseaux sociaux :

**Source :**

Marie-France Vermette
Conseillère en communication
Commissaire à la santé et au bien-être
438 873-5402
Marie-france.vermette@csbe.gouv.qc.ca